



HAL
open science

Naissance et chômage : des normes sociales qui touchent différemment les milieux sociaux

Fabienne Berton

► **To cite this version:**

Fabienne Berton. Naissance et chômage : des normes sociales qui touchent différemment les milieux sociaux. 2019. hal-04338612

HAL Id: hal-04338612

<https://hal.science/hal-04338612v1>

Preprint submitted on 12 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Naissance et chômage : des normes sociales qui touchent différemment les milieux sociaux

Fabienne Berton
LISE, CNRS-CNAM
Janvier 2019

Résumé

Entre une norme procréative qui définit le bon moment de la maternité en fonction de la réunion de conditions sociales et économiques d'existence favorables et celle à travers laquelle l'enfant procure un statut social non contesté et susceptible de compenser l'incertitude de l'avenir professionnel, comment se partagent les familles ? Une source nouvelle et originale est exploitée : la cohorte Elfe qui a pour origine les naissances en France métropolitaine en 2011. Sur la période qui va de la conception d'un premier ou d'un nouvel enfant à son deuxième anniversaire, sont analysées les situations de chômage de la mère et du père et les situations hors emploi de la mère : au chômage, au foyer, en congé parental. Ces situations, particulièrement concentrées sur les milieux sociaux populaires, suggèrent un comportement d'indifférence de la procréation à la situation socioéconomique de la famille. Si le modèle du *Dual earning couple* est majoritaire en France, il concerne principalement les milieux sociaux moyens et favorisés de niveau d'éducation supérieur au baccalauréat pour lesquels la norme de l'activité féminine est prégnante. Le modèle du *Male breadwinner* qui persiste parmi les parents de niveau d'éducation inférieur au baccalauréat est renforcé par les difficultés des mères sur le marché du travail.

Mots-clé

Naissance, jeunes enfants, chômage, mère au foyer, congé parental, normes sociales, cohorte ELFE

Les travaux qui associent naissance et chômage montrent que les jeunes couples attendent souvent d'être dans une situation professionnelle stable avant d'avoir des enfants (Méron, Widmer, 2002, p. 339). L'enquête Familles et Employeurs de l'Institut national d'études démographiques (INED) et de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) signale que « être en couple », « avoir achevé ses études » et « disposer d'un emploi stable » sont les principales conditions à la réalisation d'un projet d'enfant (Pailhé et Solaz, 2009). Des travaux plus récents persistent à indiquer que les couples attachent une forte importance aux conditions matérielles avant d'avoir un enfant (Pailhé, Régnier-Loilier, 2016, p. 279). Ces travaux montrent l'existence d'une « norme procréative » qui définit le « bon moment de la maternité » (Bajos, Ferrand, 2006, p. 92) c'est-à-dire la réunion des meilleures conditions pour avoir un enfant, à partir du moment où il devient possible de contrôler les naissances en recourant à la contraception.

Une autre approche indique cependant qu'avoir un enfant peut être perçu comme un facteur stabilisant lorsque la précarité de l'emploi est source d'incertitude et d'instabilité. Former ou développer une famille peut être un contrepoint à une situation instable sur le plan professionnel. Les différentes sphères de l'existence sont en effet poreuses et des phénomènes de compensation peuvent jouer (Berton, 2017). Les enfants prennent alors une valeur importante aux yeux des parents, car ils leur procurent un statut social non contesté et susceptible de compenser l'incertitude de leur avenir professionnel¹. Si les couples les plus éduqués ont tendance à retarder l'arrivée des enfants en cas de chômage ou de précarité de l'emploi, les moins diplômés sont, pour leur part, plus enclins à faire des enfants (Pailhé, 2010, p. 99). Schwartz remarque à partir de son étude sur les ouvriers du nord de la France que « les familles touchées par le chômage, même de longue durée, ne renoncent pas à la fécondité. Non seulement pour les femmes mais aussi pour les hommes, privés de leur légitimation par le travail, la fécondité constitue une valorisation narcissique élective, ainsi qu'un mode de défense contre le manque » (Schwartz, 1990, p. 139). Le niveau d'éducation et particulièrement celui de la mère, serait ainsi un bon indicateur du comportement des familles vis-à-vis des naissances.

En s'intéressant non pas aux projets de maternité comme le fait la majorité de la littérature sur le sujet (Pailhé, Solaz, 2012, 2013 ; Letablier, Salles, 2012, Letablier, Zsuzsanna, 2012), mais à un moment particulier du parcours de vie que sont les naissances effectives, que peut-on dire de leur concomitance avec le chômage pour les parents en France ? La population des parents est-elle partagée entre d'un côté des familles qui donnent naissance à un premier ou à un nouvel enfant en étant dans une situation professionnelle, économique et sociale favorable et d'un autre côté des familles pour lesquelles cette situation importe d'autant moins qu'elles sont moins bien dotées en capital scolaire ? La concomitance de ces deux événements associe un événement socialement valorisé, la naissance d'un bébé et un autre socialement dévalorisé, le chômage. Si l'on considère que les parcours de vie sont marqués par des interactions multiples entre leurs différentes sphères, dans quelle mesure peut-on parler de compensation par un événement heureux dans la sphère privée d'événements malheureux dans la sphère professionnelle ? La cohorte Elfe² qui a pour origine les naissances quel que

¹ Cette approche renvoie à la théorie qui attribue aux enfants une valeur intrinsèque qui assure le futur (Friedman et al., 1994).

² L'enquête Elfe est une réalisation conjointe de l'Institut national d'études démographiques (Ined), de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), de l'Établissement français du sang (EFS), de Santé publique France, de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), de la Direction générale de la santé (DGS, Ministère en charge de la santé), de la Direction générale de la prévention des risques

soit leur rang en France métropolitaine en 2011, est la source de données exploitée (Pirus et al., 2010).

Une source de données nouvelle et originale

Une source nouvelle et originale est exploitée : la cohorte Elfe qui a pour origine les naissances en France métropolitaine en 2011. On dispose à ce jour de quatre points d'observation : à la naissance où les données sont recueillies en maternité (2011), aux 2 mois du bébé (2011- 2012), à un an du l'enfant (2012-2013) et à ses deux ans (2013-2014). Le chômage est repérable pour la mère et pour le père (ou l'éventuel compagnon la mère) à chacun de ces quatre points d'observation. L'objet de la cohorte n'est cependant pas centré sur l'activité professionnelle des parents et le déroulement de leur carrière, mais sur le bébé, puis l'enfant : toutes les interrogations sont faites par rapport à lui. De ce fait, on ne dispose pas d'informations concernant les motivations ni les opinions des parents sur leur activité ou leur non activité professionnelle : la future mère a-t-elle démissionné dans le but d'avoir un enfant ? L'enfant est-il né faute de trouver un emploi satisfaisant ?... Il est impossible de répondre à ces questions à partir de de l'exploitation de la cohorte. Toutefois et en lien avec l'enfant, la cohorte comprend des questions posées aux parents sur leur vision de l'avenir en général, de leur devenir particulier, sur leurs pratiques civiques et leur confiance dans les grandes institutions sociales : école, justice, armée, médias... (Voir l'annexe méthodologique).

[Insérer le graphique 1 ici]

Une première approche de la question du chômage à cette période particulière des parcours de vie qui va de la naissance aux deux ans d'un premier ou d'un nouvel enfant dans la famille est présentée dans le graphique 1. En coupe transversale aux quatre points d'observation, il montre que le taux de chômage des mères est toujours plus élevé que celui des pères. Pour les unes comme pour les autres le pic se situe après la naissance pour ensuite décliner régulièrement. Pour les mères, si on agrège les différentes situations hors emploi, c'est-à-dire les situations de chômage, de congé ou d'inactivité (mères au foyer), ce sont 25% d'entre elles qui sont hors emploi deux mois après une naissance et ce taux redescend autour de 20% deux ans plus tard. Il se situe alors au même niveau que durant la grossesse.

Durant les premières années suivant une naissance, le chômage des mères et celui des pères obéissent à des logiques différentes

La littérature différencie nettement le chômage des mères de celui des pères. Pour les femmes, mères de jeunes enfants, les situations à la frontière de l'emploi, du chômage et de l'inactivité sont depuis longtemps repérées comme fréquentes. Les situations d'emploi des femmes sont

(DGPR, Ministère en charge de l'environnement), de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees, Ministères en charge de la santé et des affaires sociales), du Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS, Ministère en charge de la Culture) et de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), avec le soutien du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP). Dans le cadre de la plateforme RECONAI, elle bénéficie d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du programme Investissements d'avenir portant la référence ANR-11-EQPX-0038. 18000 enfants nés en France métropolitaine en 2011 (4 vagues d'enquête) sont suivis du point de vue de la santé et de toutes les composantes des sciences sociales de leur naissance à leurs vingt ans.

connues pour être moins polarisées entre emploi à temps complet et chômage que celles des hommes (Maruani et Méron, 2012), les distinctions sont floues avec l'emploi. Certains auteurs parlent de continuum des situations sur le marché du travail allant de l'emploi à temps complet jusqu'à l'inactivité et distinguant le halo du chômage³ (Guergoat-Larivière et Lemièrre, 2018, p. 2). Les enquêtes qualitatives montrent que « les femmes au foyer d'aujourd'hui sont des femmes qui déplacent les frontières du travail non déclaré, du travail déclaré et des activités au foyer » (Dieu et *al.*, 2010, p. 27). De ce fait les indicateurs traditionnels du marché de travail sont inopérants, ils invisibilisent les situations vécues par les mères de jeunes enfants vis-à-vis de l'emploi (Battagliola, 1998, p. 96). Pour les mères, le choix de continuer ou de cesser de travailler à la naissance des enfants peut couvrir une large gamme de situations, allant de la décision parfaitement libre à une décision résignée de façon plus ou moins consciente. Ainsi, comme l'écrit Briard (2017, p. 154) « parmi les 40 % de femmes ayant choisi d'arrêter de travailler qui sont femmes au foyer, au moins un quart ont en fait perdu leur emploi : soit elles ont été licenciées, soit leur contrat n'a pas été renouvelé. Parmi elles, seule une sur cinq n'a pas repris une activité professionnelle au motif qu'elle n'avait pas retrouvé d'emploi, mais plus de la moitié le justifie avant tout par le souhait de s'occuper davantage de ses enfants, retenant ainsi l'aspect positif d'une situation d'inactivité initialement subie a priori. À l'inverse, plus d'une femme en congé parental total sur cinq déclare ne pas avoir choisi d'arrêter de travailler, alors que le congé parental ne peut être imposé ».

Des normes sociales genrées jouent en ce domaine. Maruani note en 2002 (p. 58) que « l'inactivité est un statut qui demeure socialement admissible pour les femmes, difficilement pensable pour les hommes ». Ainsi, « l'articulation entre famille et travail reste un fort révélateur des rapports sociaux de sexe au sein du couple et de la société » (Pailhé, Solaz, 2010, p. 30). S'arrêter de travailler pour s'occuper de ses enfants relève de normes intériorisées par les femmes comme une bonne solution pour articuler vie professionnelle et vie familiale sur leur cycle de vie. Le poids de cette norme progresse en fonction du nombre d'enfants : « le nombre de femmes sans emploi, qu'elles soient inactives, en congé parental ou au chômage, progresse évidemment au fil des naissances » (Pailhé et Solaz, 2007, p. 9).

De leur côté, les pères ou futurs pères au chômage avant la naissance sont bien plus nombreux à intensifier leur recherche d'emploi ou à reprendre un emploi l'année suivante (Pailhé et Solaz, 2007, p. 14), ce qui conforte l'idée que le modèle familial du *Male Breadwinner* reste prégnant (Pailhé, 2010, p. 102). Le rôle qu'on attend d'eux est qu'ils assurent la subsistance de leur ménage. Dès lors, travailler est une nécessité sociale qui les touche davantage. Pour les femmes, la fondation d'une famille est moins liée à la possession d'un statut professionnel et d'un revenu que pour les hommes. Le modèle familial dominant est cependant devenu en France celui du couple biactif de deux ou trois enfants au maximum. Le poids de cette norme singularise les autres situations : les familles nombreuses dont la part a diminué de 26% en 1990 à 21% en 2011⁴, les mères au foyer, les familles monoparentales qui constituent 21 % des familles en 2011, soit plus 4 points en 10 ans⁵... Il renforce aussi la norme d'activité professionnelle des mères et particularise les mères pour lesquelles la constitution d'une

³ Le halo du chômage désigne les contours flous du chômage. L'INSEE en a proposé un indicateur depuis 2013 qui regroupe les individus inactifs recherchant un emploi mais non disponibles, les individus inactifs disponibles mais ne recherchant pas d'emploi et les individus inactifs non disponibles et ne recherchant pas d'emploi mais déclarant souhaiter travailler.

⁴ INSEE Références, 2015, Fiches thématiques - Familles avec enfants, p.114.

⁵ INSEE Références, 2015, Fiches thématiques - Familles avec enfants, p.108.

famille entraîne un retrait du marché du travail ou pour lesquelles la constitution d'une famille est une alternative à la participation au marché du travail (Berton et *al.*, 2015).

Le chômage touche des populations de famille socialement distinctes, résultats descriptifs (tableau 1)

Le niveau d'éducation joue un rôle majeur aussi bien vis-à-vis du chômage que par rapport à la situation des femmes sur le marché du travail (Guergoat-Larivière, Lemièrre, 2018, p. 4) : les femmes ayant un plus haut niveau d'éducation initiale sont plus souvent en emploi et elles y restent quand elles ont des enfants en bas âge (Berton, 2015). C'est pourquoi le tableau 1 qui présente en une série de tris croisés l'ensemble des statistiques descriptives mobilisées pour cet article adopte une structure par niveau d'éducation de la mère. On observe alors de façon tout-à-fait claire un net partage de la population des familles Elf. Si les plus forts taux de chômage aussi bien pour le père que pour la mère et quel que soit le moment d'observation se rencontrent pour le groupe formé des mères d'un niveau d'éducation inférieur au baccalauréat, à l'opposé le groupe formé des mères d'un niveau d'éducation supérieur à bac + 2 concentre tous les indicateurs de chômage et de rapport au marché du travail favorables quel que soit le moment de l'observation.

[Insérer le tableau 1 ici]

Le groupe formé des mères d'un niveau d'éducation inférieur au baccalauréat se distingue socialement des autres : les mères sont plus jeunes, elles sont plus souvent nées à l'étranger, elles ont davantage d'enfants. Quand elles sont en couple, c'est majoritairement avec des pères de même niveau d'éducation qu'elles qui sont majoritairement employés ou ouvriers, de ce fait leur taux d'homogamie⁶ est fort. Mais elles sont aussi, plus fréquemment que les mères de niveau d'éducation supérieur, adulte d'une famille monoparentale. Elles se distinguent aussi par leur taux de recomposition familiale plus élevé⁷.

Au plan économique, leur revenu mensuel moyen par unité de consommation⁸ est plus faible et les situe majoritairement en dessous du seuil de pauvreté monétaire. Elles résident plus fréquemment dans des communes de petite taille ou de taille moyenne (de 10 000 à 200 000 habitants), elles logent plus fréquemment en HLM, leur foyer touche plus fréquemment le RSA et/ou des allocations-chômage. Un tiers d'entre elles déclare des découverts bancaires réguliers et près des deux tiers, une situation financière difficile parfois compensée par des aides régulières des parents, des amis ou des grands-parents.

⁶ L'homogamie sociale ou socioprofessionnelle est le fait de choisir son conjoint dans le même groupe social que le sien. Ici elle a été calculée de façon relativement large : les cadres avec les cadres, les professions intermédiaires avec les professions intermédiaires, les employés ou ouvriers entre eux. L'hypergamie féminine est le cas où la femme est d'un groupe social inférieur à celui de son conjoint. On observe la tendance, générale en Europe des femmes prendre pour conjoint un homme de leur milieu ou d'un milieu supérieur mais non d'un milieu inférieur, ce qui consiste en une hypogamie féminine.

⁷ Le nombre de familles recomposées a augmenté de 82 000 entre 1990 et 2011. Au niveau national, les parents de famille recomposée sont moins diplômés que les autres couples avec enfants (INSEE Références, 2015, Fiches thématiques - Familles avec enfants, p.110).

⁸ Le revenu par unité de consommation du ménage (RUC) permet de prendre en compte les économies d'échelle qui résultent de la vie en groupe. L'échelle d'équivalence utilisée est celle de l'OCDE : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans. Le seuil de pauvreté monétaire est fixé à 60 % de la médiane des niveaux de vie observés au niveau national, soit 982 € par unité de consommation en 2011, 1001 € en 2012 et 1021 € en 2013.

Du point de vue de l'emploi, le chômage concomitant de la mère et du père est une situation rare. Ces mères de niveau d'éducation faible sont en proportion importante dans des situations hors emploi (soit chômage, soit au foyer, soit en congé parental) : le tiers d'entre elles durant la grossesse, 43% après la naissance du bébé, 40% quand il a un an et 30% quand il en a deux. Quand elles sont en emploi, c'est pour 44% d'entre elles à 1 an et 43% aux 2 ans de l'enfant, un temps partiel.

Leurs opinions sur la justice sociale et l'avenir ne sont cependant pas particulièrement pessimistes : elles ne se distinguent pas par leurs déclarations sur l'évolution financière future de leur foyer, ni sur l'évolution socioéconomique du pays. Elles se distinguent en revanche par leur faible participation civique illustrée ici par leur fort taux d'abstention aux différentes élections⁹.

La concentration des situations de chômage et d'inactivité sur des familles spécifiques (graphique 2)

Le partage en populations contrastées du point de vue du chômage se trouve illustré dans le graphique 2 qui est une représentation descriptive multifactorielle (voir l'annexe méthodologique). Les caractéristiques socioéconomiques des familles (niveau d'éducation de la mère / du père, niveau de revenu par unité de consommation du foyer aux 2 mois, 1 an et 2 ans de l'enfant, nombre d'enfants de la famille) sont projetées sur un plan factoriel à 2 dimensions. Sur le plan factoriel ainsi obtenu, sont projetées les variables supplémentaires qui décrivent les situations de chômage de la mère et du père, de congé ou d'inactivité de la mère aux 2 mois, à 1 an et aux 2 ans de l'enfant, ainsi que la perception dans le foyer du RSA et/ou d'allocations-chômage (2 mois, 1 an, 2 ans) et la recherche d'emploi de la mère / du père à 2 mois et à 1 an.

[Insérer le graphique 2 ici]

Les variables qui contribuent le plus à la construction des axes sont pour l'axe 1 horizontal une combinaison des niveaux d'éducation de la mère et du père, des niveaux inférieurs à droite aux niveaux supérieurs à gauche (flèche bleue pour la mère et noire pour le père sur le graphique) et des niveaux de revenu par unité de consommation du foyer aux différentes dates, 2 mois, 1 an, 2 ans, là aussi des niveaux inférieurs à droite aux niveaux supérieurs à gauche (flèche rouge sur le graphique). L'axe 2 vertical est pour sa part constitué des niveaux de revenu par unité de consommation du foyer : il oppose les faibles niveaux en haut aux niveaux moyens en bas. Se dessinent ainsi quatre quarts dont le quart Nord-est caractérisé par de faibles niveaux de revenus et de faibles niveaux d'éducation et le quart Sud-est, par de hauts niveaux de revenus et d'éducation.

Il est remarquable d'observer que toutes les variables qui décrivent des situations de chômage du père, de chômage ou d'inactivité de la mère, de perception du RSA et/d'allocation-chômage et de recherche d'emploi aux différentes dates d'observation sont concentrées dans

⁹ Les travaux qui s'intéressent aux participations électorales et à la progression de l'abstention soulignent l'importance de leurs déterminants sociaux : « Les quartiers populaires, qui concentrent les populations les moins bien pourvues en ressources prédisposant au vote – la population est jeune, elle est moins diplômée que la moyenne nationale, moins souvent qualifiée, plus souvent au chômage, plus souvent fragile – n'offrent donc par ailleurs plus un environnement susceptible de compenser (comme ce fut le cas longtemps à travers le quadrillage politique de la banlieue rouge, par exemple) les faibles prédispositions à la participation de ses habitants. » (Braconnier, 2010, p.63)

la quart Nord-est défini par de faibles niveaux de revenus, autour du seuil de pauvreté monétaire, et de faibles niveaux d'éducation de la mère et du père, inférieurs au baccalauréat. Un nombre d'enfants supérieur à trois, soit la définition d'une famille nombreuse, figure également dans ce quart Nord-est, proche des points de seuil de pauvreté monétaire et de perception du RSA. A l'opposé les familles où les deux parents détiennent d'un niveau d'éducation supérieur et perçoivent les revenus les plus élevés (quart Nord-ouest) sont éloignées des situations de chômage ou d'inactivité. Il en est de même des familles à revenu moyen et de niveau d'éducation entre bac et bac+2. Elles sont cependant plus proches que les familles de milieu social favorisé des situations de recherche d'emploi et de la perception d'allocation-chômage, ce qui témoigne d'une relation non rompue au marché du travail.

Chômage, congé parental et inactivité des mères (graphique 3)

Afin d'approfondir la situation particulière des mères et le flou de leur rapport au marché du travail décrit dans la littérature à cette période particulière de l'existence, une seconde analyse multifactorielle se centre sur les situations d'inactivité, de chômage et de congé parental des mères en projetant sur un plan factoriel à 2 dimensions les situations de chômage de la mère pendant la grossesse, aux 2 mois, à 1 an et aux 2 ans de l'enfant, ses situations de congé parental aux 2 mois, à 1 an et aux 2 ans, ses situations de mère au foyer à la grossesse, aux 2 mois, à 1 an et aux 2 ans, ses situations de recherche d'emploi à 2 mois et à 1 an. Sur le plan factoriel ainsi obtenu, sont projetées les variables supplémentaires qui décrivent les caractéristiques socioéconomiques du foyer : le nombre d'enfants de la famille, le niveau d'éducation de la mère ; le niveau de revenu par unité de consommation du foyer aux 2 mois, 1 an et 2 ans de l'enfant, la zone de résidence du foyer, la perception du RSA et/ ou d'allocation-chômage dans le foyer aux 2 mois, 1an, 2 ans de l'enfant (voir l'annexe méthodologique).

[Insérer le graphique 3 ici]

Les variables qui contribuent le plus à la construction des axes sont clairement différentes : l'axe 1 vertical est principalement défini par l'inactivité des mères, les mères au foyer à droite, les mères en emploi à gauche. L'axe 2 horizontal est décrit par les situations de chômage des mères, les mères sont au chômage en haut, elles ne le sont pas en bas. L'espace ainsi construit différencie les mères inactives, particulièrement celles au foyer et dans une moindre mesure celles en congé parental quelle que soit la date d'observation, des mères au chômage et parmi celles-ci celles qui recherchent un emploi et/ou dont le foyer perçoit des allocations-chômage. Si les premières, les inactives, sont, surtout si elles sont en congé parental, très proches des niveaux d'éducation inférieur au bac, des familles de plus de 3 enfants et des foyers qui touchent le RSA, les secondes, les chômeuses et particulièrement celles qui recherchent un emploi et/ou dont le foyer perçoit des allocations-chômage sont proches des familles dont Elfe est le premier bébé.

L'examen plus approfondi de la situation des mères distingue ainsi quatre groupes, celles qui restent au foyer est opposé à celles qui sont au chômage et ceci quelle que soit la date d'observation, les situations apparaissent en effet relativement stables entre la grossesse et les 2 ans de l'enfant. En situation intermédiaire, d'un côté, les femmes au chômage mais qui déclarent rechercher un emploi et dont le foyer touche des allocations-chômage (cercle rouge sur le graphique) et qui constituent le groupe le plus proche du marché du travail, de l'autre les femmes en congé parental et dont le foyer touche le RSA (cercle bleu).

Ces statistiques descriptives issues de l'exploitation de la cohorte Elfe ne contredisent pas les résultats antérieurs obtenus grâce à l'exploitation d'autres bases de données. Ils les renforcent en montrant l'existence de deux catégories de familles bien différenciées par leur niveau d'éducation et par leur niveau de revenu. En adoptant maintenant un autre type d'exploitation des modèle logit binaires qui estiment des probabilités d'être ou non dans une situation définie, quels résultats supplémentaires obtient-on ?

La modélisation confirme le caractère cumulatif des situations de chômage d'une période à la suivante (tableau 2)

Trois variables dichotomiques sont successivement modélisées : le fait pour la mère d'être au chômage aux 2 ans de l'enfant (modèle 1) ; le fait pour la mère d'être hors emploi (*i.e.* au foyer, au chômage ou en congé parental) aux 2 ans de l'enfant (modèle 2) et pour le père, le fait d'être au chômage aux 2 ans de l'enfant (modèle 3). Ces trois situations sont chacune appréciées par rapport au fait de ne pas être dans la situation analysée (voir l'annexe méthodologique).

Il s'agit d'un calcul « toutes choses égales par ailleurs » qui concerne les seules variables introduites dans l'analyse. La procédure pas à pas utilisée met en avant un ordre des variables, les plus influentes apparaissant en premier et ne retenant que les variables significatives au seuil de 5%. Les résultats présentés sont des odds ratios, c'est-à-dire des rapports de chances relatives. Relatives d'une part par rapport à la situation alternative (ne pas être au chômage) et par rapport à la situation de référence arbitrairement définie : la mère / le père ont un niveau d'éducation supérieur à bac+2 ; le revenu mensuel par unité de consommation du foyer est supérieur à 1500 € [la moyenne de l'échantillon est de 1290 € avec la médiane à 1180 €] ; Elfe est le premier bébé ; le foyer réside en région parisienne ; le père/le mère n'est pas au chômage durant la grossesse/aux 2 mois/1an (modèles 1 et 3) ; la mère n'est pas hors emploi durant la grossesse/aux 2 mois/1an (modèle 2) ; la famille n'a pas déménagé entre 1 an et 2 ans de l'enfant ; la famille n'est pas monoparentale aux 2 mois/1 an/2ans.

[Insérer le tableau 2 ici]

Pour la mère, le risque d'être au chômage (vs. ne pas être au chômage) aux 2 ans de l'enfant est multiplié par 15 si elle était déjà au chômage à la période précédente, 1 an de l'enfant, par 2,5 si elle l'était également 22 mois plus tôt aux 2 mois de l'enfant, par 1,8 si elle n'a pas un baccalauréat, par 1,5 si la famille a déménagé entre 1 an et 2 ans de l'enfant. En revanche si elle habite une commune rurale, une petite ville, une ville moyenne ou une grande ville en région, le risque est diminué de 0,5 à 0,7 fois par rapport au fait de loger en région parisienne.

Pour la mère toujours, le risque d'être hors emploi (vs. être en emploi) aux 2 ans de l'enfant est multiplié par 9 si elle était déjà hors emploi un an plus tôt, à 1 an de l'enfant, par 3,3 si elle est mère de famille nombreuse (plus de 3 enfants), par 2,0 si elle ne détient pas un baccalauréat, par 1,9 si elle était déjà hors emploi 22 mois plus tôt et par 1,3 si elle l'était déjà au moment de la grossesse. En revanche toutes les tailles de commune autres que la région parisienne diminuent ce risque mais dans de plus faibles proportions (de 0,6 à 0,8 fois). Il en est de même du fait d'être mère de famille monoparentale aux 2 ans de l'enfant (0,6) et/ou à ses 2 mois (0,3). La monoparentalité est une situation qui ne permet pas l'inactivité d'une part pour des raisons de ressources de la famille et d'autre part surtout du fait que les familles

monoparentales sont une cible privilégiée des politiques publiques d'activation depuis de nombreuses années (Eydoux, Letablier, 2009, p. 32).

Pour le père, le risque d'être au chômage (vs. ne pas être au chômage) aux 2 ans de l'enfant est multiplié par 9 s'il était déjà au chômage quand l'enfant avait 1 an, par 2 s'il était au chômage quand l'enfant avait 2 mois et par 2,6 s'il n'est pas titulaire d'un baccalauréat. A l'inverse de la mère, le nombre d'enfants de la famille diminue ce risque de chômage de 0,6, conformément à ce que dit la littérature sur les différences entre le chômage des pères et celui des mères.

La modélisation confirme le poids du niveau d'éducation dans le chômage ou l'inactivité et le rôle inversé entre la mère et le père du nombre d'enfants de la famille. Son principal apport est de mettre en avant la cumulativité des situations au cours de la période observée qui était déjà suggérée par les graphiques 2 et 3 sans être mesurée. C'est avant tout le fait d'être déjà dans la situation analysée à la période précédente, ici à un an de l'enfant, qui multiplie le risque d'être au chômage ou en inactivité aux 2 ans.

Conclusion, le poids de normes sociales inégalement prégnantes selon les milieux sociaux

Différentes normes sociales plus ou moins fortes régissent la période de vie particulière qui va de la conception d'un enfant à ses deux ans. Le poids de ces normes s'applique différemment selon les milieux sociaux. Si la norme qui consiste à ne donner naissance à des enfants que quand des conditions socioéconomiques favorables sont réunies pour le couple et que les deux parents disposent d'un emploi (*Dual-earner couples*) concerne principalement les classes moyennes et aisées de la population française, le modèle du *Male breadwinner*, dominant jusque dans les années 1960 (Berton et al., 2011, p. 22), persiste particulièrement au sein des classes dite populaires avec des retraits des mères du marché du travail et l'enchevêtrement de situations de chômage, d'inactivité et de congé parental facilité par des conditions d'emploi précaire et le faible niveau des salaires perçus. La norme genré du partage des rôles dans la famille joue alors : aux mères de prendre en charge le foyer et les enfants, aux pères d'apporter les ressources monétaires.

La cohorte Elfe, nouvelle base de données dont ce sont les premières exploitations en ce domaine, confirme ces résultats. Les situations de chômage de la mère ou du père, particulièrement concentrées sur les milieux sociaux populaires, suggèrent un comportement d'indifférence de la procréation à la situation socioéconomique de la famille et le jeu soit de la compensation entre les sphères de l'existence, le privé et le professionnel, soit une toute autre norme énoncé en introduction, celle de la valeur intrinsèque de l'enfant dans le cours d'une vie.

Références

Bajos Nathalie et Ferrand Michèle, 2006, « L'interruption volontaire de grossesse et la recomposition de la norme procréative », *Sociétés contemporaines* 2006/1, n°61, p. 91-117.
Battagliola Françoise, 1998, « Les trajectoires d'emploi des jeunes mères de famille », *Recherches et Prévisions*, n°52, juin 1998. Approches locales et territoriales des phénomènes sociaux. L'apport des CAF. p. 87-99.

Berton Fabienne, 2015, « Deux mois après une naissance : quelle conciliation travail-famille en France dans les années 2010 ? », *Revue Interventions Economiques*, n° 53.

Berton Fabienne, 2017. « La transformation des parcours sociaux et la question de la porosité des sphères de la vie », *Revue Vie Sociale* « Du projet au parcours » n°18, août, p. 127-142.

Berton Fabienne, Huiban Jean-Pierre et Nortier Frédérique, 2011, « Les carrières salariales des hommes et des femmes : quelle convergence sur longue période ? *Travail et Emploi* n°125, janvier-mars 2011, p. 9-25.

Berton Fabienne, Bureau Marie-Christine et Rist Barbara, 2015, “Les institutions face aux nouvelles du cercle familial : les difficultés à penser au-delà de deux”, AISLF CR34, Intervention et politiques sociales, Université Ibn Zohr Agadir, 28-29 mai 2015.

Braconnier, Céline, 2010, « Le vote et l’abstention en temps de crise », *Savoir/Agir*, vol. 13, n° 3, p. 57-64.

Briard Karine, 2017, « Continuer, réduire ou interrompre son activité professionnelle : le dilemme des mères de jeunes enfants, *Revue française des affaires sociales*, 2017/2, p. 149-168.

Dieu Anne-Marie, Delhay Christine et Cornet Annie, 2010, « Les femmes au foyer », *Travail et Emploi*, 122/ 2010, 27-38.

Eydoux Anne et Letablier Marie-Thérèse, 2009, « Familles monoparentales et pauvreté en Europe : quelles réponses politiques ? [L'exemple de la France, de la Norvège et du Royaume-Uni] », *Politiques sociales et familiales*, n°98, Familles et pauvreté : mesurer, agir, comparer. p. 21-35.

Friedman Debra, Hechter Michael et Kanazawa Satoshi, 1994, "A theory of the value of children", *Demography*, n° 31, Vol 3, p. 375-401.

Galtier Bénédicte, 2011, « L’arbitrage entre emploi et inactivité des mères de jeunes enfants : le poids des contraintes familiales, professionnelles et sociétales sur les modes d’accueil des enfants », *Économie et statistique*, n°447, p. 33-56.

Geay Bertrand, Humeau, Pierig et Richardot Sophie, 2015, Les représentations sociales de l’avenir selon la trajectoire sociale, la position sociale et le sexe. Colloque Venir au monde. Conditions sociales, structures familiales et prime éducation organisé par le CURAPP-ESS, Université de Picardie Jules Verne, 15-16 juin.

Guergoat-Larivière Mathilde et Lemièrre Séverine, 2018, « Convergence des taux de chômage et persistance des inégalités femmes-hommes. L’impact du diplôme et de la présence de jeunes enfants sur l’emploi et le non-emploi », *Revue de l’OFCE*, (varia) 2018, 29 p.

Letablier Marie-Thérèse et Salles Anne, 2012, « Fonder une famille en temps d’insécurité économique: une comparaison France Allemagne », *Multidisciplinary Journal of Gender Studies*, 1 (2), p. 119-155.

Letablier Marie-Thérèse et Makay Zsuzsanna, 2012, « Insécurité économique et décisions de fécondité en France et en Hongrie », *Politiques sociales et familiales*, n°107, p. 5-21.

Maruani Margaret, 2002, *Les mécomptes du chômage*, Paris, Bayard.

Maruani Margaret et Méron Monique, 2012, *Un siècle de travail des femmes en France. 1901-2011*, Paris, La Découverte, coll. « Sciences humaines ».

Méron Monique et Isabelle Widmer, 2002, « Les femmes au chômage retardent l’arrivée du premier enfant » *Population*, Vol 57, n° 2, p. 327-357.

Pailhé Ariane, 2010, « Effet attendu de la crise économique actuelle sur les naissances : quelques hypothèses », *Politiques sociales et familiales*, n° 100, p. 97-103.

Pailhé Ariane et Régnier-Loilier Arnaud, 2016, « L’effet du chômage sur la réalisation des projets de fécondité » in Arnaud Régnier-Loilier (dir), *Parcours de familles. L’enquête Etude des Relations familiales et Intergénérationnelles*, INED Collection Grandes Enquêtes, p. 261-283.

Pailhé Ariane et Solaz Anne, 2007, « Inflexions des trajectoires professionnelles des hommes et des femmes après la naissance d'enfants », *Recherches et Prévisions*, n° 90, décembre.

Pailhé Ariane et Solaz Anne, 2009, "Does economic uncertainty affect plans, timing or level of fertility? Evidence from France", Paper presented to the workshop on Economic uncertainty and fertility dynamics, Berlin, 3-4 July 2009.

Pailhé Ariane and Solaz Anne, 2012, "The influence of employment uncertainty on childbearing in France A tempo or quantum effect? *Demographic Research*, Vol. 26, (January-June 2012), p. 1-40.

Pailhé Ariane and Solaz Anne, 2013, "Employment Instability and Childbearing Plans in a Child-Oriented Country: Evidence from France" in Oláh L.S. and Frątczak E. (eds), *Childbearing, Women's Employment and Work-Life Balance Policies in Contemporary Europe*, Palgrave Macmillan, London, p. 65-96.

Pirus Claudine, Bois Corinne, Dufourg Marie-Noëlle, Lanoë Jean-Louis, Vandentorren Stéphanie, Leridon Henri et l'équipe Elfe, 2010, « La construction d'une cohorte : l'expérience du projet français Elfe » *Population*, Vol 65 n° 4, p. 637-670.

Schwartz Olivier, 1990, *Le monde privé des ouvriers, hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF.

Annexe méthodologique

L'échantillon

Le travail présenté ici exploite un échantillon de 12916 familles de la cohorte ELFE. Le travail est mené au niveau des familles et non des bébés et le fichier est cylindré c'est-à-dire que n'ont été retenues que les familles présentes aux 2 mois, à 1 an et aux 2 ans de l'enfant ELFE de façon à pouvoir analyser les évolutions entre 2 mois et 2 ans. Aux 2 ans de l'enfant ELFE, nous disposons en effet de quatre points d'observation (maternité, 2 mois, 1 an et 2 ans) qui permettent d'analyser les évolutions démographiques, sociales et économiques de la famille.

Les résultats présentés ne sont pas pondérés pour être calés sur une représentation de la population générale des familles françaises qui ont connu une naissance en 2011. De ce fait sont surreprésentées les familles de catégorie sociale élevée (et en même temps de niveau de diplôme du supérieur, de revenus élevés, habitants de grandes villes) et dont ELFE est le premier bébé. Ces caractéristiques se sont renforcées au fil des interrogations.

De façon à cerner les caractéristiques sociales du chômage de la mère et du père depuis la grossesse jusqu'aux 2 ans de l'enfant, plusieurs types d'exploitation, descriptives et analytiques, sont menés.

1) Deux analyses multifactorielles

Une première projette sur un plan factoriel à 2 dimensions les caractéristiques socioéconomiques des familles :

- * Le niveau d'éducation de la mère / du père (3 modalités : inférieur au bac ; bac à bac+2 ; supérieur à bac+2) ;
- * Le niveau de revenu par unité de consommation du foyer aux 2 mois / 1 an / 2 ans de l'enfant (seuil de pauvreté monétaire : $\leq 982\text{€}$ (2 mois), $\leq 1001\text{€}$ (1an), $\leq 1021\text{€}$ (2 ans) ; 1022 à $< 1500\text{€}$; $\geq 1500\text{€}$) ;
- * Le nombre d'enfants aux 2 ans (3 modalités : le bébé ELFE seul ; 2 ou 3 enfants ; > 3 enfants).

En variables supplémentaires sont projetées les variables dichotomiques suivantes :

- * Les situations de chômage de la mère et père pendant la grossesse / aux 2 mois / 1 an / 2 ans de l'enfant ;
- * Les situations de congé parental de la mère aux 2 mois / 1 an / 2 ans ;
- * Les situations de mère au foyer (grossesse / 2 mois / 1 an / 2 ans) ;
- * La perception dans le foyer du RSA et
- * D'allocations-chômage (2 mois / 1 an / 2 ans) ;
- * La recherche d'emploi de la mère / du père à 2 mois / 1 an.

Une seconde analyse cherche à approfondir pour la mère seule les échanges entre inactivité, chômage et congé parental durant cette même période en projetant sur un plan factoriel à 2 dimensions les variables dichotomiques suivantes :

- * Les situations de chômage de la mère pendant la grossesse / aux 2 mois / 1 an / 2 ans de l'enfant ;
- * Les situations de congé parental aux 2 mois / 1 an / 2 ans ;
- * Les situations de mère au foyer à la grossesse / aux 2 mois / 1 an / 2 ans
- * Les situations de recherche d'emploi de la mère à 2 mois / 1 an.

En variables supplémentaires sont projetées :

- * Le nombre d'enfants de la famille (3 modalités) ;

- * Le niveau d'éducation de la mère (3 modalités) ;
- * Le niveau de revenu par unité de consommation du foyer aux 2 mois / 1 an / 2 ans de l'enfant (3 modalités) ;
- * La zone de résidence du foyer, 5 modalités ;
- * La perception du RSA et/ ou
- * D'allocations-chômage dans le foyer aux 2 mois / 1an / 2 ans de l'enfant.

2) Trois modèles logit bivariés

Trois variables dichotomiques sont successivement expliquées :

Mod 1. Le fait d'être au chômage aux 2 ans de l'enfant pour la mère ;

Mod 2. Le fait pour la mère d'être hors emploi (*i.e.* au foyer, au chômage ou en congé parental) aux 2 ans de l'enfant ;

Mod 3. Le fait d'être au chômage aux 2 ans de l'enfant pour le père ;
versus le fait de ne pas être dans la situation analysée.

A l'aide des variables explicatives suivantes,

Pour le modèle 1 :

- * Le niveau de diplôme de la mère / du père à 3 modalités ;
- * Le nombre d'enfants aux 2 ans de l'enfant à 3 modalités ;
- * La zone de résidence à 5 modalités ;
- * Le fait pour la mère d'être au chômage durant la grossesse (O/N) ;
- * Le fait pour la mère d'être au chômage aux 2 mois (O/N) ;
- * Le fait pour la mère d'être au chômage à 1 an (O/N) ;
- * Le fait pour le père d'être au chômage durant la grossesse (O/N) ;
- * Le fait pour le père d'être au chômage aux 2 mois (O/N) ;
- * Le fait pour le père d'être au chômage à 1 an (O/N) ;
- * Le fait pour la famille d'avoir déménagé entre les 2 mois et 1 an de l'enfant (O/N) ;
- * Le fait pour la famille d'avoir déménagé entre 1 an et 2 ans de l'enfant (O/N) ;
- * Le fait d'être une famille recomposée aux 2 mois (O/N) ;
- * Le fait d'être une famille recomposée à 1 an (O/N) ;
- * Le fait d'être une famille recomposée aux 2 ans (O/N) ;
- * Le fait d'être une famille monoparentale aux 2 mois (O/N) ;
- * Le fait d'être une famille monoparentale à 1 an (O/N) ;
- * Le fait d'être une famille monoparentale aux 2 ans (O/N) ;

Pour le modèle 2 :

- * Le niveau de diplôme de la mère / du père à 3 modalités ;
- * Le nombre d'enfants aux 2 ans de l'enfant à 3 modalités ;
- * La zone de résidence à 5 modalités ;
- * Le fait pour la mère d'être hors emploi durant la grossesse (O/N) ;
- * Le fait pour la mère d'être hors emploi aux 2 mois (O/N) ;
- * Le fait pour la mère d'être hors emploi à 1 an (O/N) ;
- * Le fait pour le père d'être au chômage durant la grossesse (O/N) ;
- * Le fait pour le père d'être au chômage aux 2 mois (O/N) ;
- * Le fait pour le père d'être au chômage à 1 an (O/N) ;
- * Le fait pour la famille d'avoir déménagé entre les 2 mois et 1 an de l'enfant (O/N) ;
- * Le fait pour la famille d'avoir déménagé entre 1 an et 2 ans de l'enfant (O/N) ;
- * Le fait d'être une famille recomposée aux 2 mois (O/N) ;
- * Le fait d'être une famille recomposée à 1 an (O/N) ;
- * Le fait d'être une famille recomposée aux 2 ans (O/N) ;
- * Le fait d'être une famille monoparentale aux 2 mois (O/N) ;

- * Le fait d'être une famille monoparentale à 1 an (O/N) ;
- * Le fait d'être une famille monoparentale aux 2 ans (O/N) ;

Pour le modèle 3 :

- * Le niveau de diplôme de la mère / du père à 3 modalités ;
- * Le nombre d'enfants aux 2 ans de l'enfant à 3 modalités ;
- * La zone de résidence à 5 modalités ;
- * Le fait pour le père d'être au chômage durant la grossesse (O/N) ;
- * Le fait pour le père d'être au chômage aux 2 mois (O/N) ;
- * Le fait pour le père d'être au chômage à 1 an (O/N) ;
- * Le fait pour la mère d'être au chômage durant la grossesse (O/N) ;
- * Le fait pour la mère d'être au chômage aux 2 mois (O/N) ;
- * Le fait pour la mère d'être au chômage à 1 an (O/N) ;
- * Le fait pour la famille d'avoir déménagé entre les 2 mois et 1 an de l'enfant (O/N) ;
- * Le fait pour la famille d'avoir déménagé entre 1 an et 2 ans de l'enfant (O/N) ;
- * Le fait d'être une famille recomposée aux 2 mois (O/N) ;
- * Le fait d'être une famille recomposée à 1 an (O/N) ;
- * Le fait d'être une famille recomposée aux 2 ans (O/N) ;

La situation de référence par rapport à laquelle il faut lire les résultats comprend les variables suivantes : la mère / le père ont un niveau d'éducation supérieur à bac+2 ; le revenu mensuel par unité de consommation du foyer est supérieur à 1500 € (la moyenne de l'échantillon est de 1290 € avec la médiane à 1180 €) ; Elfe est le premier enfant ; le foyer réside en région parisienne ; le père/le mère n'est pas au chômage durant la grossesse/à 2 mois/à 1an/à 2 ans ; la mère n'est pas hors emploi durant la grossesse/à 2 mois/à 1an/à 2 ans ; la famille n'a pas déménagé entre les 2 mois et 1 an de l'enfant ; la famille n'a pas déménagé entre 1 an et les 2 ans de l'enfant ; la famille n'est pas recomposée aux 2 mois/à 1 an/à 2ans ; la famille n'est pas monoparentale aux 2 mois/à 1 an/à 2ans.

Voir le tableau 1 pour les statistiques descriptives de toutes ces variables. Ce tableau récapitule une part importante des variables construites pour cet article. Outre celles qui servent aux analyses multifactorielles et aux modèles logit, d'autres variables du tableau demandent à être précisées, particulièrement celles sur la partie justice sociale et confiance en l'avenir :

- * L'opinion sur l'absence de justice salariale (D'une façon générale, pensez-vous que, en France, chacun est payé à sa juste valeur ?) regroupe les modalités « Plutôt pas » et « Pas du tout » ;
- * L'opinion de la mère sur sa propre rémunération (Vous-même, pensez-vous être payé(e) comme vous le méritez ?) regroupe les modalités « Plutôt pas » et « Pas du tout » ;
- * L'opinion sur la situation financière future d' foyer (Dans les 10 ans qui viennent, pensez-vous que le niveau de vie du foyer va...) regroupe les modalités « Un peu se détériorer » et « Beaucoup se détériorer » ;
- * L'opinion sur la situation sociale et économique future du pays (D'une façon générale, pensez-vous que la situation sociale et économique du pays va...) regroupe les modalités « Un peu se détériorer » et « Beaucoup se détériorer » ;
- * Le souhait le plus cher pour le bébé (Que souhaitez-vous le plus pour [enfant ELFE] ? Indiquer les 3 choses les plus importantes parmi : 1 La réussite sociale ; 2 Une belle vie amoureuse ; 3 Un travail intéressant ; 4 Des loisirs passionnants ; 5 Une vie tranquille ; 6 Une grande famille ; 7 Beaucoup d'amis ; 8 Un monde plus juste ; 9 Une bonne santé ; 10 Autre) regroupe les modalités 1 et 3 versus les modalités 2, 4, 5, 6, 7 qui sont du registre de

l'épanouissement personnel. La santé est enlevée de l'analyse car elle arrive systématiquement en premier sans différenciation sociale¹⁰ ;

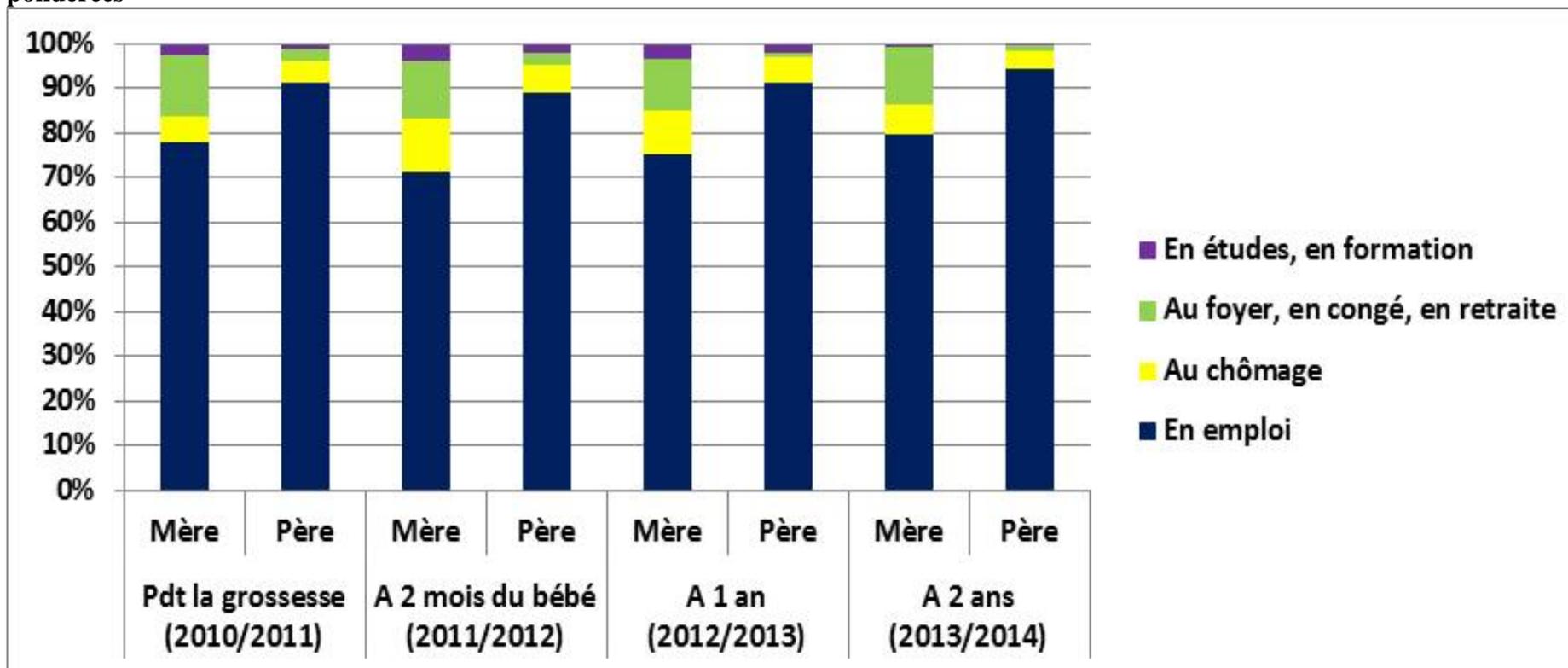
* L'opinion sur la position sociale future du bébé (Et par rapport à son/leur métier et sa/leur situation sociale, pensez-vous que [enfant ELFE] aura une position ?) regroupe les modalités « Un peu moins élevée » et « Beaucoup moins élevée que celle de votre famille » ;

* Le comportement par rapport au vote (Depuis que vous êtes en âge de voter, vous avez voté...) regroupe les modalités « A quelques-unes » et « A aucune ». A noter qu'il existe une modalité « Pas concerné » pour les personnes interrogées de nationalité étrangère qui ne disposent pas du droit de vote ;

* L'absence de confiance dans les institutions (Je vais vous parler maintenant d'un certain nombre d'institutions qui jouent un rôle économique et social important dans la France d'aujourd'hui. Pour chacune de celles que je vais vous citer, pouvez-vous me dire le degré de confiance qu'en général vous leur accordez : l'école ; les médias ; les institutions politiques ; les institutions religieuses ; l'armée ; la sécurité sociale ; le système judiciaire) regroupe les modalités « Peu de confiance » et « Pas de confiance du tout » pour au moins 4 des 7 institutions proposées.

¹⁰ D'autres exploitations de la cohorte Elfe pour cette variable montre que les familles de classe populaire souhaitent plus fréquemment la réussite sociale de leur enfant alors que celles de milieu aisé privilégient l'épanouissement personnel (Geay et al., 2015).

Graphique 1 : La situation des parents vis-à-vis de l'emploi aux quatre points d'observation en coupe transversale, données non pondérées



Source : ELFE2017, données recueillies en maternité, aux 2 mois, 1 an et 2 ans de l'enfant, calculs et présentation de l'auteur

Tableau 1 - Caractéristiques descriptives des familles selon le niveau d'éducation de la mère, en moyenne ou en % des familles, sans pondération

Niveau d'éducation de la mère	Inférieur au bac	Bac à bac+2ans	Supérieur à bac+2	Ensemble des familles ELFE
<i>Caractéristiques sociodémographiques et économiques de la famille</i>				
Age moyen de la mère aux 2 ans (années)	31,5	32,5	34,5	33
Age moyen du père aux 2 ans (années)	35	35	36	35,5
Mère née à l'étranger (%)	17,1	7,5	10,6	10,5
Père né à l'étranger (%)	19,8	9,6	9,7	11,5
ELFE premier bébé (%)	37,1	46,5	49,5	46,0
Nb moyen d'enfants aux 2 ans de ELFE	2,3	1,9	1,8	1,9
Niveau d'éducation du père (%)				
2 nd cycle court	21,1	8,2	3,4	8,4
2 nd cycle technologique ou professionnel	55,8	42,6	16,4	33,8
Bac général à bac+4	19,6	37,5	37,4	34,4
Grandes écoles	1,6	4,6	16,4	9,1
3 ^{ème} cycle universitaire	1,9	7,2	26,4	14,4
CS de la mère (%)				
Indépendante	3,0	3,8	2,4	3,1
Cadre et Profession intellectuelle supérieure	1,9	9,4	50,1	24,8
Profession intermédiaire	8,6	37,0	35,1	31,1
Employée/ouvrière	78,1	47,4	11,3	38,1
Autre et sans profession	8,5	2,4	1,2	3,0
CS du père (%)				
Indépendant	7,5	9,1	7,4	8,1
Cadre et Profession intellectuelle supérieure	4,4	15,9	46,5	26,4
Profession intermédiaire	14,8	26,6	24,4	23,6
Employé/ouvrier	56,5	40,9	17,0	33,9
Autre et sans profession	16,9	7,3	4,8	8,0
Homogamie (%)				
Homogamie	52,5	39,1	44,1	43,6
Hypergamie	26,6	33,4	26,7	29,4
Hypogamie	20,9	27,5	29,2	27,0
Famille monoparentale aux 2 ans (%)	11,1	4,5	2,0	4,7
Famille recomposée aux 2 ans (%)	24,8	12,7	8,0	13,0
Famille nombreuse aux 2 ans (%)	12,5	4,4	3,2	5,4

Taux d'emploi de la mère aux 2 ans (%)	55,9	81,3	89,6	81,1
Taux d'emploi du père aux 2 ans (%)	88,6	95,1	96,3	94,4
Couple biactif aux 2 ans (%)	34,0	61,7	72,9	61,3
Mère à temps partiel aux 2 ans (%)	42,8	39,9	37,0	39,0
Mère en congé parental aux 2 ans (%)	24,9	17,4	10,4	15,9
Mère au foyer aux 2 ans (%)	32,9	11,5	5,9	12,3
Zone de résidence (%)				
Commune rurale	23,3	26,9	17,3	22,3
<10 000 habitants	12,6	12,4	9,1	11,1
10 000 à 199 999 habitants	23,4	21,5	17,1	20,0
200 000 à 1 999 999 habitants	26,8	26,5	32,4	28,9
Zone urbaine de Paris	14,0	12,7	24,1	17,6
Revenu mensuel par UC aux 2 ans (€)	877,2	1330,4	1867,2	1474,5
Seuil de pauvreté monétaire aux 2 ans (<1021€) (%)	71,9	39,9	22,1	38,4
Déménagement entre 2 mois et 1 an (%)	19,4	14,9	13,9	15,3
Déménagement entre 1 et 2 ans (%)	23,0	17,9	16,2	18,1
Logement en HLM aux 2 ans (%)	22,1	9,8	4,2	9,7
RSA aux 2 ans (%)	16,9	3,5	1,4	5,0
Découvert bancaire (%)	32,2	19,6	13,6	19,2
Situation financière difficile (%)	63,8	49,0	28,2	43,1
Aides régulières des parents ou des amis (%)	6,1	3,5	3,0	3,8
Aides des grands-parents aux 2 ans (%)	21,8	16,9	15,1	17,0
<i>Caractéristiques du chômage</i>				
Expérience antérieure du chômage (%)				
Mère	68,7	57,3	41,8	52,8
Père	63,4	52,2	44,7	50,9
Chômage pendant la grossesse (%)				
Mère	9,3	5,3	2,6	4,9
Père	8,3	2,9	2,0	3,5
Chômage aux 2 mois (%)				
Mère	19,3	12,1	6,6	11,1
Père	11,2	4,4	2,8	4,9
Chômage à 1 an (%)				
Mère	16,4	9,5	5,8	9,1
Père	11,2	4,2	3,0	4,8
Chômage aux 2 ans (%)				

Mère	11,1	7,2	4,5	6,6
Père	9,0	4,0	2,6	4,1
Recherche d'emploi aux 2 mois (%)				
Mère	23,4	17,1	13,2	16,6
Père	22,2	13,1	11,1	13,7
Recherche d'emploi à 1 an (%)				
Mère	23,9	16,2	13,1	16,3
Père	20,4	11,3	9,9	12,2
Chômage de la mère, père en emploi pdt grossesse (%)	7,9	5,0	2,4	4,4
Chômage du père, mère en emploi pdt grossesse (%)	6,6	2,7	1,9	3,0
Chômage de la mère, père en emploi à 2 mois (%)	16,6	10,9	6,3	10,0
Chômage du père, mère en emploi à 2 mois (%)	8,9	3,4	2,4	3,9
Chômage de la mère, père en emploi à 1 an (%)	12,6	8,2	5,5	7,8
Chômage du père, mère en emploi à 1 an (%)	8,6	3,4	2,8	4,0
Chômage de la mère, père en emploi à 2 ans (%)	11,0	7,0	4,5	6,4
Chômage du père, mère en emploi à 2 ans (%)	6,6	3,2	2,5	3,3
Mère et père au chômage pdt grossesse (%)	1,3	0,2	0,2	0,4
Mère et père au chômage à 2 mois (%)	2,4	0,9	0,4	1,0
Mère et père au chômage à 1 an (%)	2,6	0,8	0,3	0,9
Mère et père au chômage à 2 ans (%)	1,9	0,6	0,1	0,5
Mère au chômage, en congé parental ou au foyer pdt grossesse (%)	32,1	13,0	8,3	14,5
Mère au chômage, en congé parental ou au foyer aux 2 mois (%)	42,8	19,9	11,7	20,7
Mère au chômage, en congé parental ou au foyer à 1 an (%)	39,5	16,8	9,9	18,1
Mère au chômage, en congé parental ou au foyer aux 2 ans (%)	29,7	15,1	9,0	15,2
Allocations-chômage aux 2 mois (%)	16,7	11,7	8,7	11,3
Allocations-chômage à 1 an (%)	16,7	11,5	9,4	11,3
Allocations-chômage aux 2 ans (%)	14,9	10,8	8,5	10,6
Justice sociale et confiance en l'avenir				
Il n'y a pas de justice salariale (%)	45,6	67,8	69,6	64,6
La rémunération de la mère n'est pas juste (%)	34,4	44,7	39,9	40,9
La situation financière du foyer va empirer (%)	13,7	13,9	11,3	12,8
La situation économique du pays va empirer (%)	67,8	72,2	69,4	70,3
Le souhait le plus cher pour le bébé est sa réussite sociale (%)	36,9	36,7	27,9	33
La position sociale future du bébé sera pire que la nôtre (%)	1,8	1,3	0,9	1,2
Ne vote pas aux élections ou rarement (%)	39,1	25,4	17,9	24,6
Absence de confiance dans au moins 4 grandes institutions (%)	38,3	37,8	30,1	34,7

N non pondéré	2326	5244	5272	12842
%	18,1	40,8	41,1	100

Source : ELFE2017, données en maternité, aux 2 mois, à 1 an et aux 2 ans de l'enfant, calculs de l'auteur.

Graphique 3 : Les formes de non-emploi des mères : chômage, congé parental, mère au foyer, ensemble des familles ELFE

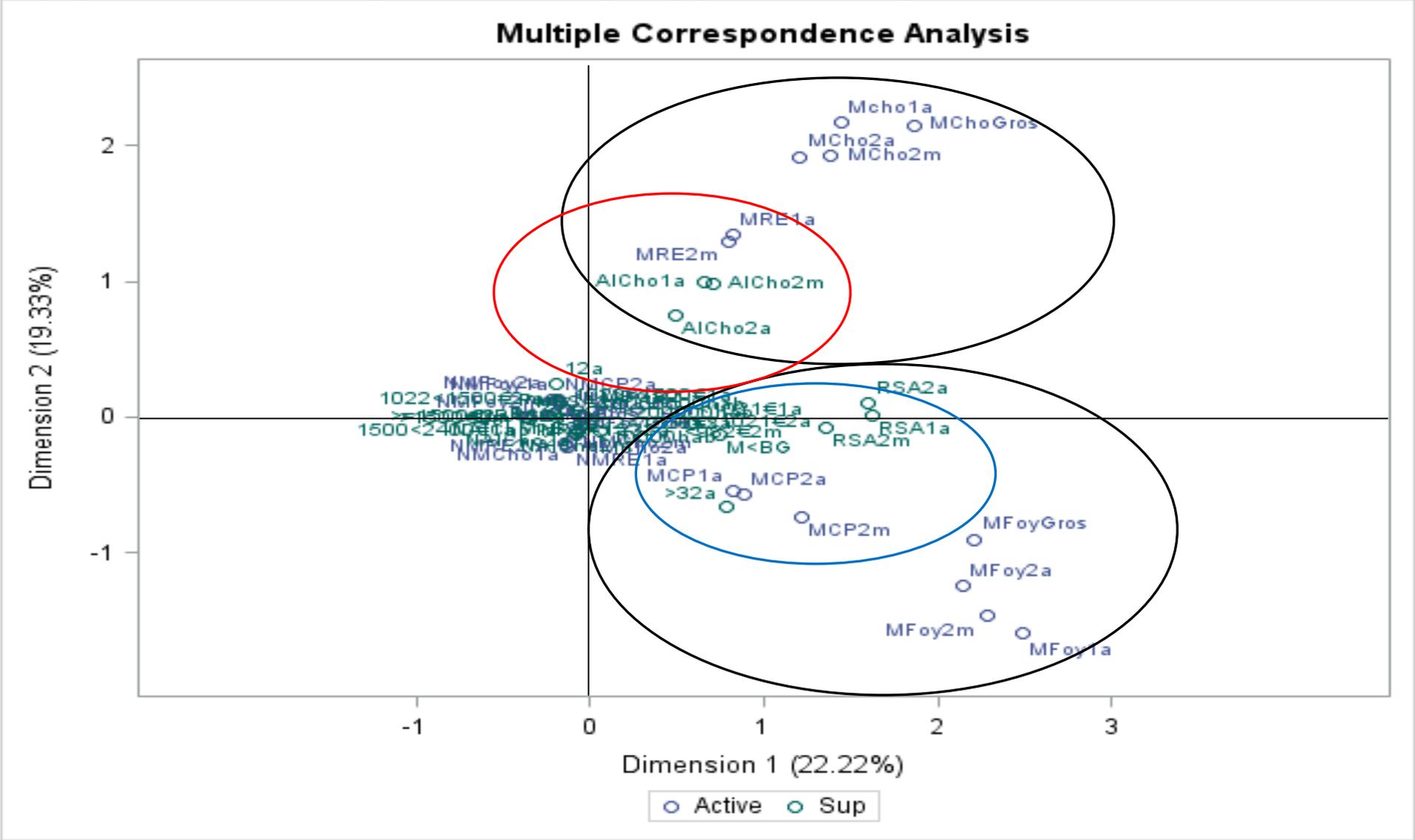


Tableau 2 – Modèles logit binaire : être au chômage / hors emploi aux 2 ans de l’enfant pour la mère / pour le père, procédure pas à pas, rapports de chance relatifs, à rapporter à la situation de référence

Ordre	Mod 1 : Mère au chômage aux 2 ans		Mod 2 : Mère hors emploi aux 2 ans		Mod 3 : Père au chômage aux 2 ans	
	Variable	Odds ratio	Variable	Odds ratio	Variable	Odds ratio
1	MèreChom1an	15,4	MèreInactiv1a	9,0	PèreChom1an	9,3
2	MèreChom2mois	2,3	NbEnfants 1 (Elfe) 2-3 >3	Réf 2,0 3,3	NivEducPère <bac bac-bac+2 >bac+2	2,6 ns Réf
3	NivEducMère <bac bac-bac+2 >bac+2	1,8 1,5 Réf	MèreInactiv2m	1,9	PèreChom2mois	2,3
4	Déménagt2ans	1,5	NivEducMère <bac bac-bac+2 >bac+2	2,0 1,6 Réf	PèreChomGrossesse	2,3
5	ZoneUrbaine Commune rurale <10 000 hab 10 000-199 999 200000-1999999 Zone urbaine de Paris	0,7 0,5 0,6 0,7 Réf	MèreInactivGross	1,3	MèreChomGrossesse	1,7
6			ZoneUrbaine Commune rurale <10 000 hab 10 000-199 999 200000-1999999 Zone urbaine de Paris	0,7 0,6 0,8 0,8 Réf	ZoneUrbaine Commune rurale <10 000 hab 10 000-199 999 200000-1999999 Zone urbaine de Paris	0,6 0,6 ns ns Réf
7			FamMonopar2a	0,6		
8			FamMonopar2m	0,3		
9			Déménagt2a	1,2		
Var=1	624		1719		361	
N	9716		11524		9601	

Source : ELFE2017, données en maternité, aux 2 mois, à 1 an et aux 2 ans de l’enfant, calculs de l’auteur.

Lecture : relativement à la situation de référence (la mère / le père ont un niveau d'éducation supérieur à bac+2 ; le revenu mensuel par unité de consommation du foyer est supérieur à 1500 € ; Elle est le premier bébé ; le foyer réside en région parisienne ; le père/le mère n'est pas au chômage durant la grossesse/aux 2 mois/1an/2 ans ; la mère n'est pas hors emploi durant la grossesse/aux 2 mois/1an/2 ans ; la famille n'a pas déménagé entre 1 an et 2 ans de l'enfant ; la famille n'est pas monoparentale aux 2 mois/1 an/2ans), toutes choses égales par ailleurs et en ne retenant que les modalités significatives au seuil de 5% des variables sélectionnées comme influentes dans une procédure pas à pas :

- Le risque d'être au chômage (vs. ne pas être au chômage) aux 2 ans de l'enfant pour la mère est multiplié par 15 si la mère était déjà au chômage à 1 an de l'enfant, par 2,5 si elle l'était aux 2 mois, par 1,8 si elle n'a pas un baccalauréat. En revanche si elle habite une commune rurale, une petite ville, une ville moyenne ou une grande ville en région, le risque est diminué de 0,5 à 0,7 fois.

- Le risque d'être hors emploi (vs. être en emploi) aux 2 ans de l'enfant pour la mère est multiplié par 9 si la mère était déjà hors emploi à 1 an de l'enfant, par 3,3 si elle a plus de 3 enfants, par 2 si elle ne détient pas un baccalauréat. En revanche toutes les tailles de commune autres que la région parisienne diminuent ce risque mais dans de plus faibles proportions (de 0,6 à 0,8 fois). Il en est de même du fait d'être une famille monoparentale aux 2 ans de l'enfant (0,6).

- Le risque d'être au chômage (vs. ne pas être au chômage) aux 2 ans de l'enfant pour le père est multiplié par 9 s'il était déjà au chômage quand l'enfant avait 1 an, par 2 s'il était au chômage quand l'enfant avait 2 mois, par 2,6 s'il n'est pas titulaire d'un baccalauréat. A l'inverse de la mère, le nombre d'enfants de la famille diminue ce risque de 0,6.